



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20250723-2172151-AR

Reçu en préfecture le 24/07/2025

Publié le : 24/07/2025

ARRÊTÉ N° ARR_2025_439

Objet : autorisation de travaux relative au réaménagement intérieur de l'Hôtel B&B Home Vélizy (640 ERP 074) sis 1 rue du Petit Clamart à Vélizy-Villacoublay

LE Maire de Vélizy-Villacoublay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation,

VU le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,

VU la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

VU l'arrêté du 11 septembre 2007 relatif au dossier permettant de vérifier la conformité de travaux de construction, d'aménagement ou de modification d'un Etablissement Recevant du Public,

VU l'arrêté préfectoral n° DDSIS- 2017-033 du 04 août 2017 portant approbation du règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie,

VU l'arrêté n° 2022-238, en date du 04 mai 2022, portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Pierre Testu, Adjoint au Maire, dans les domaines de la sécurité, et du quartier Vélizy-Bas,

VU l'avis émis par la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité sur le dossier de demande d'autorisation d'aménagement n° 78 640 25 VV 016,

VU l'avis émis par la Sous-Commission Départementale d'Incendie et de Secours sur le dossier de demande d'autorisation d'aménagement n° 78 640 25 VV 016,

CONSIDÉRANT l'avis favorable émis par la Sous-Commission des Services Incendie et de Secours des Yvelines, dans son procès-verbal référencé 73548, en date du 04 juin 2025,

CONSIDÉRANT l'avis favorable, émis par la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité, dans son procès-verbal n° Vélizy-AT-25 VV 016, en date du 17 juin 2025,

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

ARRÊTE

Article 1 : L'autorisation de travaux relative au réaménagement intérieur de ***l'Hôtel B&B Home Vélizy (640 ERP 074)*** sis 1 rue du Petit Clamart à Vélizy-Villacoublay est ACCORDEE en application du Code de la Construction et de l'Habitation (C.C.H.).

L'exploitant devra respecter les prescriptions portées sur les procès-verbaux de la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité et de la Sous-Commission Départementale de Sécurité et se conformer à la réglementation en vigueur.

Article 2 : La présente décision ainsi que les annexes sont notifiées à l'exploitant dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet.

Article 3 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr

Article 4 : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Vélizy-Villacoublay, le 22 juillet 2025